RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 763 /T.P.

Astrida, le 3 avril 1951.-

Objet:
Ravitaillement en viande des chantiers routiers.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors de ma visite aux chantiers routiers Astrida-Shangugu, j'ai été frappé par le fait que du bétail sur pied était acheté pour les besoins des rations à distribuer mais qu'aucune peau n'était récupérée au profit du Trésor.

Je vous saurais gré de vouloir bien me renseigner si un arrangement quelconque avait été pris à ce sujet.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Résident du Ruanda
à
K I G A L I .-